

41 %
personnes
couvertes

95 409
allocataires

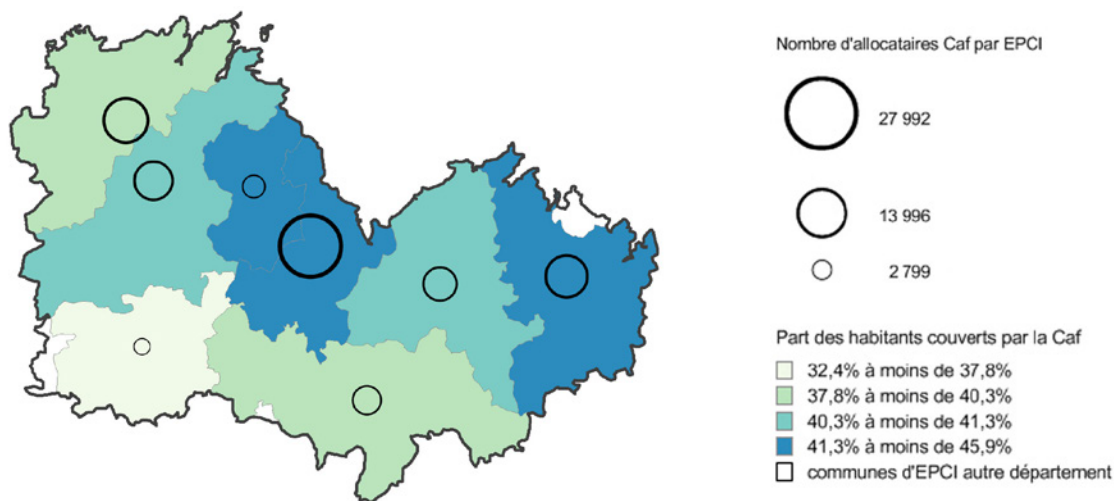
En Côtes d'Armor, 247 150 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **41 % de la population totale**. Sur le territoire, ce taux varie de 33 % à 46 % selon les communautés de communes.

Le département se caractérise par une proportion plus importante de couples avec enfants (42 % contre 39 % au niveau national) et une proportion moindre de personnes isolées (39 % contre 41 % au niveau national). 3 000 étudiants bénéficient d'une aide, soit 3 % de l'ensemble des allocataires contre 8 % au niveau régional.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu. 14 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales.

28 750 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 052 €, ce qui représente 35 % des allocataires du département, valeur inférieure au niveau national (40%) mais légèrement supérieure au niveau régional (34 %). **Dans ces foyers précaires vivent 25 500 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2017 et Insee RP 01/01/2014
©GeoFla®2.0 IGN 2015



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



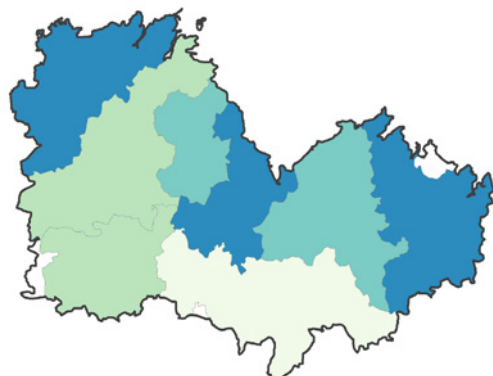
Zoom sur
le recouvrement des
pensions alimentaires

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans

- 59 à moins de 64
- 64 à moins de 71
- 71 à moins de 75
- 75 à moins de 78
- communes d'EPCI autre département

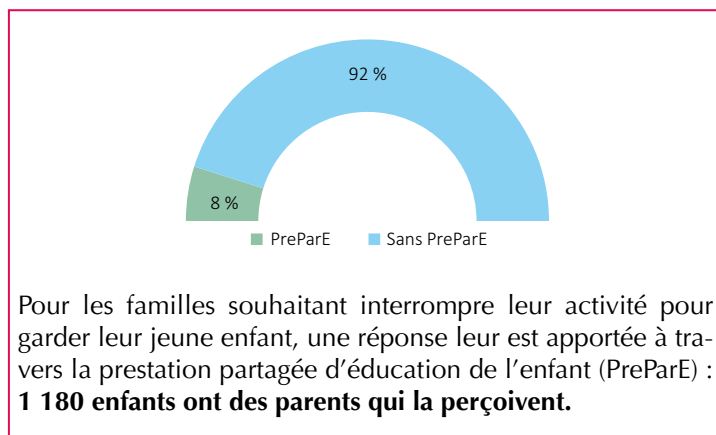
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2015
©Geofla*2.0 IGN 2015

La Caf soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et de prestations individuelles versées aux familles.

Avec un total de 13 000 places, la capacité théorique d'accueil en Côtes d'Armor s'élève en 2015 à 74 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Elle varie de 58% à 77% selon les communautés de communes. Prépondérante sur le département, l'offre des assistants maternels couvre près des trois quarts des places.

Enfants couverts par la prestation PreParE



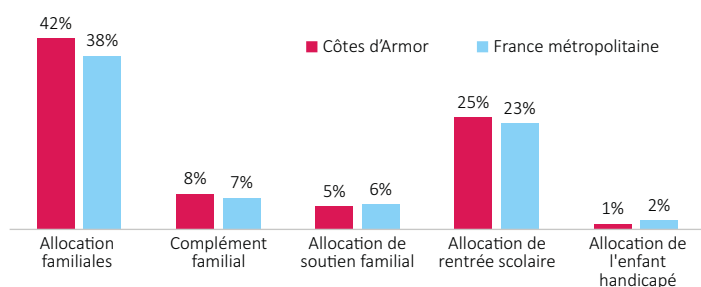
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **1 180 enfants ont des parents qui la perçoivent.**

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



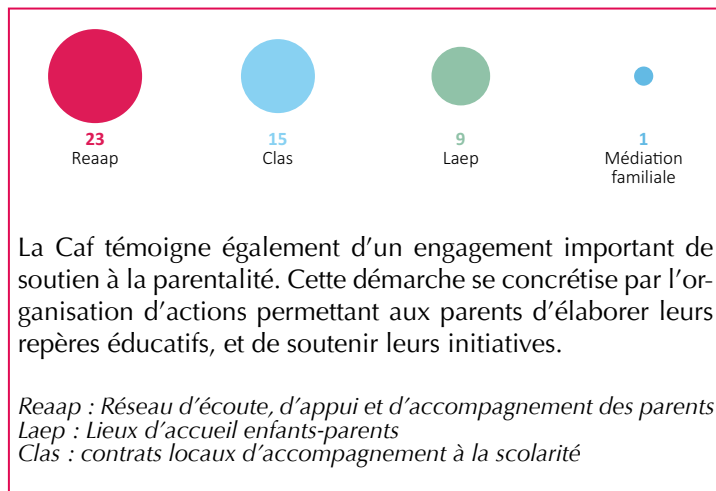
Source : Caf 2017

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- 42 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 8 % perçoivent un complément familial,
- 25 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

- 5 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 1 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les établissements et actions financés en 2017



La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs, et de soutenir leurs initiatives.

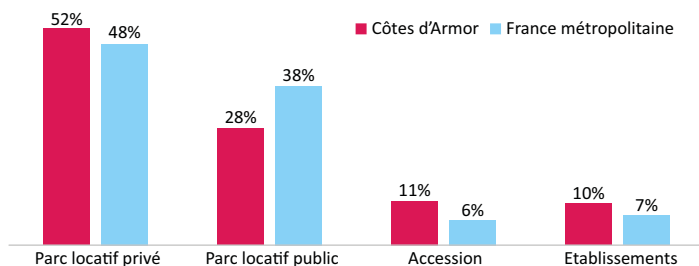
Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



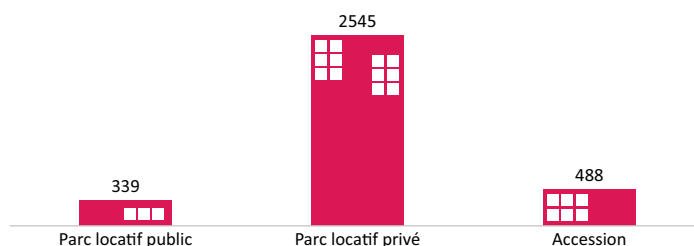
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2017

Au mois de décembre 2017, **43 800 foyers** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **86 300 personnes**, soit **14 %** de la population totale du département. Les Côtes d'Armor se caractérisent par une plus forte proportion d'aides au logement dans le parc locatif privé et en accession qu'au niveau national.

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2017

Après perception des aides au logement, **plus de 3 370 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. Le type de parc se révèle un facteur essentiel : 2 545 sont situés dans le parc locatif privé, majoritaire en nombre de logements et présentant des loyers plus élevés. Ainsi 14 % des foyers situés dans le parc locatif privé consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer contre 4 % dans le parc public.

Solidarité et insertion

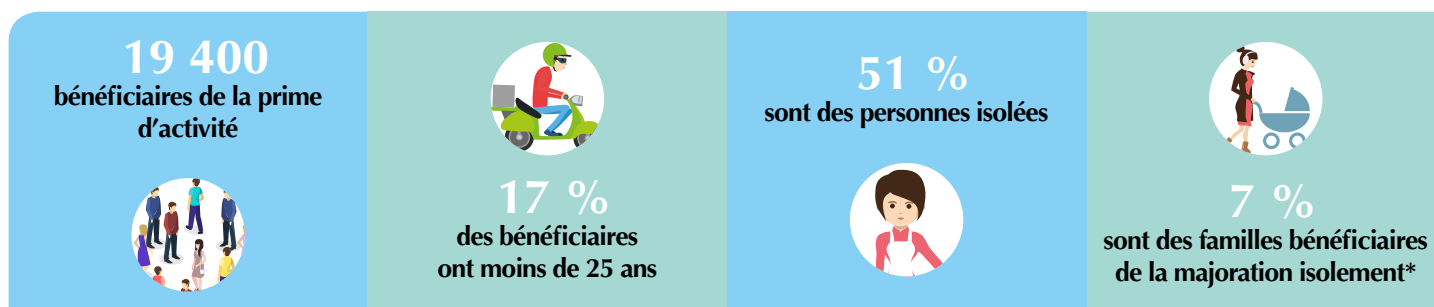
Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la **branche Famille est partie prenante de façon constante**, cette mission se traduit par :

- > Le versement du Revenu de solidarité active (Rsa) à 10 000 foyers sur le territoire costarmoricain.
- > 19 400 allocataires bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.
- > Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 2 270 foyers en 2017.
- > 9 850 personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah). 61 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autres revenus.

Profil des bénéficiaires de la prime d'activité



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.



aripa

L'agence de recouvrement
des impayés
de pensions alimentaires

L'agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires

En Côtes d'Armor, 4 790 allocataires sont bénéficiaires de l'allocation de soutien familial (Asf), concernant 7 500 enfants. L'Asf est versée pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents ou pour compléter une pension alimentaire fixée, dont le montant est faible. Elle peut également être versée à titre d'avance en cas de pension alimentaire impayée par l'autre parent. La Caf engage alors une procédure de recouvrement pour récupérer la pension alimentaire auprès de l'autre parent.

Créée en janvier 2017, l'agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires, Aripa, est gérée par le réseau des Caf et la Msa. **Son objectif : simplifier les démarches de recouvrement des impayés de pensions alimentaires pour les familles après les séparations** et en particulier, pour les familles monoparentales. L'agence permet un recouvrement plus réactif auprès des parents débiteurs dès le premier mois de retard et jusqu'à 24 mois d'impayés de pensions alimentaires directement auprès d'un tiers (employeur, organisme bancaire...).

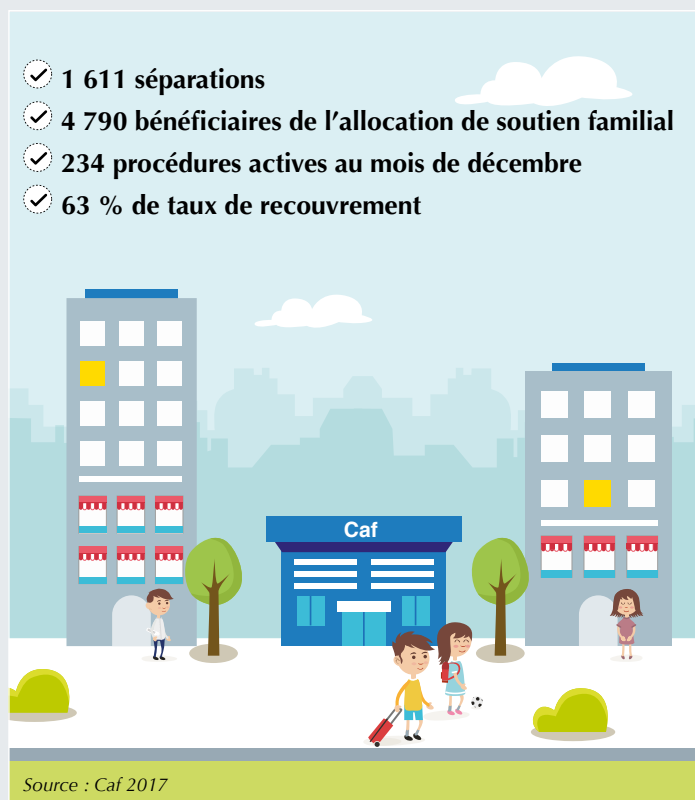
En Côtes d'Armor, 234 procédures étaient en cours au mois de décembre 2017. Le taux de recouvrement, pourcentage des créances récupérées, atteint 63 %.

Contactez l'Aripa :

- > Une plateforme téléphonique dédiée au 0821 222 222
- > Un site internet www.pension-alimentaire.caf.fr

L'Aripa en quelques chiffres en Côtes d'armor en 2017

- ✓ 1 611 séparations
- ✓ 4 790 bénéficiaires de l'allocation de soutien familial
- ✓ 234 procédures actives au mois de décembre
- ✓ 63 % de taux de recouvrement



POUR ALLER PLUS LOIN...

Population couverte par la Caf :

Le taux de couverture Caf est la part de la population totale qui est couverte par au moins une prestation légale.

Plus d'infos : <http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>

Capacité théorique d'accueil :

L'offre correspond au nombre de places disponibles pour les enfants de moins de 3 ans en établissement d'accueil du jeune enfant, en classes préélémentaires, auprès d'assistants maternels et par la garde des enfants par des salariés employés au domicile des parents. Cette offre est rapportée au nombre d'enfants de moins de 3 ans estimé dans le département.

Plus d'infos : <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Taux d'effort net :

Le taux d'effort net correspond à la part des ressources que les allocataires consacrent au paiement de leur loyer, après la perception de l'aide au logement.

Plus d'infos : <http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

Revenu par unité de consommation :

Le Revenu par unité de consommation (Ruc) est utilisé pour comparer le niveau de vie des ménages de compositions différentes.

Plus d'infos : <http://data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus>